



Présentation

Marie Dumollard et Anta Niang

Volume 8, numéro 2, 2025

Les parcours juvéniles sous le prisme du processus pénal

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1117132ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1117132ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut national de la recherche scientifique (INRS)

ISSN

2371-3054 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Dumollard, M. & Niang, A. (2025). Présentation. *Revue Jeunes et Société*, 8(2), 1–7. <https://doi.org/10.7202/1117132ar>



Présentation

Marie Dumollard

Professeure adjointe
École de travail social
Université de Montréal
marie.dumollard@umontreal.ca

Anta Niang¹

Chercheuse d'établissement
Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux (IUPLSSS)
Professeure associée
École de travail social
Université de Sherbrooke
anta.niang.ciusse-chus@ssss.gouv.qc.ca

Rédactrices invitées

Pour citer cet article : Dumollard, M. et A. Niang (2025). Présentation. *Revue Jeunes et Société*, 8 (2), 1-7.
<https://rjs.inrs.ca/index.php/rjs/article/view/337/208>

Les parcours des jeunes personnes (16-30 ans) judiciairisées se construisent au fil d'un processus temporel séquencé et non linéaire (Galland, 2022; Longo, 2016) marqué par la multidimensionnalité des défis à relever, comme c'est par exemple le cas dans les contextes de transition vers l'âge adulte ou de désistement du crime (Abrams et Terry, 2017; Dumollard, 2024; Gaïa, 2019; Massoglia et Uggen, 2010). Ces parcours individuels sont construits en interaction constante avec les contextes sociaux dans lesquels ils se déploient et avec les institutions fréquentées par les jeunes personnes judiciairisées (Bessin, 2009; Guillaume, 2009; Van de Velde, 2015), en l'occurrence ici les systèmes de justice pénale dédiés aux personnes mineures et adultes.

Dimension à part entière des parcours juvéniles, les parcours institutionnels et pénaux sont structurés autour de plusieurs étapes, événements marquants et allers-retours entre différents contextes d'intervention : arrestation et entrée dans les systèmes de justice pénale dédiés aux personnes mineures ou pour adultes; audiences judiciaires; exécution ou application des peines; sortie du système de justice pénale; retour éventuel

¹ Marie Dumollard et Anta Niang ont contribué de manière égale à cette introduction.

au début de la chaîne pénale. Ces différentes étapes sont ici comprises dans un processus au fil duquel circulent les jeunes, qui se retrouvent en interaction constante avec une pluralité de personnes professionnelles : agents et agentes de police (Dirikx, Gelders et Parmentier, 2012; Livingstone, Meudec et Harim, 2021; Saarikkomäki, 2016), juges (Niang, Vargas Diaz, Brunelle et Goyette, 2023), avocats et avocates (Chui et Cheng, 2017; Peterson-Badali, Care et Broeking, 2007), personnel de suivi pénal (Bugnon, 2017; Sallée, 2023; Villeneuve, F.-Dufour et Turcotte, 2020) et d'intervention psychosociale (Chouinard et Martel, 2020), etc.

Plusieurs travaux interrogent justement la « circulation » des jeunes personnes entre ou dans divers dispositifs d'intervention (Couronné et Sarfati, 2022) ainsi que la notion de « parcours publics » qui permet d'envisager leur cheminement au sein de ou entre diverses institutions, et les interventions qui le ponctuent (Ertul, Melchior et Warin, 2012). À ce propos, pour des enjeux de problématisation et/ou méthodologiques, les parcours et les étapes de l'intervention dans le champ de la justice pénale sont plus souvent étudiés et saisis indépendamment les uns des autres. La pluralité des interventions pénales visant les jeunes personnes judiciairisées et leur passage entre ou dans divers dispositifs pénaux soulèvent pourtant directement la question de la compartimentation des étapes de leurs parcours. Plutôt que d'appréhender chaque étape de manière cloisonnée, il convient au contraire de mieux comprendre comment ces étapes s'imbriquent, en s'appuyant sur un regard global et processuel des parcours pénaux juvéniles (Longo, 2016). C'est d'ailleurs ce à quoi s'attèlent certains travaux récents (ex. Chéronnet, 2022; Teillet, 2020), qui démontrent que ces différentes étapes constituent un ensemble à considérer dans sa globalité, ses (dis)continuités, ses (in)cohérences et ses ruptures.

L'ORIGINE DU DOSSIER : PENSER COLLECTIVEMENT LES PARCOURS DES JEUNES EN CONTEXTE DE JUSTICE PÉNALE

En mai 2023, nous organisons un colloque dans le cadre du 89^e congrès de l'Acfas. Cet événement avait pour objectif de réunir les préoccupations et réflexions nationales et internationales francophones autour des contextes et processus d'intervention ainsi que des expériences juvéniles de judiciarisation tout au long du processus pénal. Ce dossier thématique s'inscrit en pleine continuité de cette démarche et vise à poursuivre le dialogue autour de recherches francophones qui, d'une part, portent leur attention sur les besoins et réalités des jeunes personnes suivies dans les systèmes de justice pénale dédiés aux personnes mineures ou adultes et des interventions pénales déployées auprès d'elles et, d'autre part, qui souhaitent mieux comprendre comment les parcours juvéniles se construisent au fil des étapes du processus pénal. Il ouvre ainsi les discussions et les questionnements à une diversité d'objets et de contextes géographiques. Par la richesse et la pluralité des contributions sur les plans théorique, méthodologique et empirique, ce dossier thématique en deux numéros rend compte de l'approfondissement et de la production de nouvelles connaissances autour de ces questions.

Il met en avant une lecture globale des parcours des jeunes personnes judiciairisées et en articulation avec le processus pénal auquel elles sont soumises. Il pose ainsi plusieurs questions : comment le processus pénal et ses différentes étapes influencent-ils la construction des biographies individuelles pendant la jeunesse? Quelles logiques guident l'intervention des différents groupes professionnels qui interagissent et accompagnent les jeunes personnes judiciairisées au fil de ce processus pénal? Quels sont les liens et les rapports établis entre ces jeunes personnes et celles professionnelles avec lesquelles elles interagissent au fil du processus pénal? Tout au long des articles, plusieurs pistes de réponse à ces questions sont proposées. Elles se retrouvent à travers une hétérogénéité de contributions qui dépassent le contexte national québécois, pour nous plonger dans les réalités des jeunes personnes judiciairisées et des interventions pénales dans une diversité de contextes internationaux francophones. De plus, on y découvre aussi bien une variété de méthodologies, d'ancrages théoriques, que des regards croisés sur les parcours juvéniles allant des cadres légaux, discours et pratiques professionnels aux expériences des jeunes personnes concernées par les interventions pénales. C'est dans la richesse de ces contributions que ce dossier permet de réfléchir à toute la diversité des logiques d'action en œuvre au cours des différentes étapes du processus pénal et qui interviennent dans la construction des parcours juvéniles.

PRÉSENTATION DU PRÉSENT NUMÉRO

La première partie de ce dossier thématique repose sur les contributions de quatre articles qui offrent de précieuses pistes de compréhension des parcours juvéniles sous le prisme du processus pénal. Ces articles s'appuient sur l'analyse de problématiques peu explorées dans la littérature scientifique, offrant une compréhension des divers moments du processus pénal, allant de la prise de décision, l'expérience carcérale à l'insertion/la réinsertion sociale des jeunes personnes judiciairisées.

En particulier, l'article de **Ilona Cler** ouvre ce premier numéro en traitant du processus décisionnel qui mène au placement pénal d'une personne mineure dans un Centre éducatif renforcé (CER) en France, un dispositif rarement étudié à l'inverse d'autres structures françaises. À partir d'une méthodologie qualitative par entretiens semi-dirigés menés auprès de plusieurs groupes professionnels du système de justice pénale dédié aux personnes mineures, l'autrice examine les représentations, motivations et pratiques des juges des enfants qui recourent à ce placement pénal conçu comme un séjour de « rupture » afin de responsabiliser la ou le jeune vis-à-vis de ses actions. Si le choix du placement en CER s'articule à des rapports sociaux d'âge et de genre, il est avant tout justifié comme une réponse à des comportements et difficultés psychologiques des jeunes personnes et à des défaillances de leurs milieux familiaux et de vie desquels elles doivent être éloignées géographiquement. Le placement en CER vise alors à préparer l'insertion sociale des jeunes personnes et leur passage à la majorité, dans une perspective normative de l'insertion sociale de la jeunesse qui passe par la scolarité et l'emploi. La configuration territoriale des CER, le plus souvent situés en milieu rural, vient cependant directement interroger la pérennisation de ces parcours d'insertion amorcés loin des milieux de vie.

Toujours dans le contexte français, l'article de **Nadia Beddiar, Ilona Cler, Mathias Millet, Guillaume Teillet** et **Manon Veaudor** traite quant à lui de la situation des jeunes personnes en situation de handicap prises en charge par le système de justice pénale dédié aux personnes mineures. La situation de cette catégorie de jeunes, souvent invisibilisé-es, tout comme les pratiques pénales déployées dans leur direction se situent au croisement de la délinquance et du handicap, du secteur pénal et de celui médico-social. Plus particulièrement, les auteur-trices s'intéressent au processus d'assignation à la délinquance et au handicap de ces jeunes personnes tel qu'il est opéré par les pratiques pénales traditionnellement inscrites dans des découpages institutionnels, mais ici remis en question par les situations hybrides vécues par ce public. À partir d'une analyse secondaire de neuf parcours juvéniles reconstruits dans le cadre de quatre enquêtes qualitatives, les résultats mettent en lumière la lecture médico-psychologique des difficultés juvéniles, qui sont repérées assez tôt dans les parcours. Les interventions pénales sont alors différenciées et modulées au regard de la situation de handicap, entre atténuation ou durcissement de la contrainte pénale et protection et accompagnement des jeunes personnes dans leurs difficultés. S'engage alors, à l'approche de la majorité, un double travail : viser à garantir l'accès de ce public à un certain nombre de droits sociaux et une affiliation institutionnelle vers les institutions médico-sociales aux attentes fortes en matière d'entrée dans l'âge adulte; faire accepter, par les jeunes personnes elles-mêmes, le diagnostic de handicap malgré leurs résistances, les assignant finalement à un parcours marqué par l'assistance sociale.

L'article de **Yaëlle Amsellem-Mainguy** et **Isabelle Lacroix** nous transporte cette fois-ci dans l'univers même de l'institution carcérale en France. Il offre un regard, jusqu'alors peu présent dans la littérature scientifique, sur les transitions vécues par des jeunes personnes des dispositifs pénitentiaires réservés aux personnes mineures vers ceux dédiés aux personnes adultes à un moment charnière des parcours juvéniles : le passage à la majorité. Sur la base d'entrevues individuelles menées auprès de jeunes personnes incarcérées et de l'analyse de leur expérience de l'incarcération, les autrices offrent une lecture détaillée de l'articulation entre les temporalités individuelles et institutionnelles lors du transfert carcéral. Elles livrent une analyse des rapports sociaux d'âge en œuvre en milieu carcéral, mettant en lumière, d'une part, les déséquilibres autant entre les jeunes personnes elles-mêmes qu'entre ces dernières et celles adultes dans la dynamique informationnelle entourant le transfert d'une prison à l'autre à 18 ans et, d'autre part, les logiques paradoxales induites par le manque de préparation au changement d'établissement carcéral. Les résultats montrent alors que les jeunes personnes déploient diverses stratégies pour s'adapter à ce contexte particulier lors du passage à la majorité, soulignant l'importance du capital social dans la production d'inégalités juvéniles face aux changements des conditions carcérales.

Enfin, l'article de **Christophe Gauthier-Davies, Martin Goyette** et **Tonino Esposito** nous invite à porter un regard au-delà de l'incarcération, en abordant le rôle du soutien social dans le processus de judiciarisation dans le système de justice pénale dédié aux personnes adultes, pour des jeunes personnes qui sortent d'un placement en protection de la jeunesse au Québec. Plus spécifiquement, cet article livre une analyse

du rôle des réseaux de soutien dans le parcours de judiciarisation en tenant compte des conditions de placement sous la protection de la jeunesse (instabilité et types de milieu) et des contextes de vulnérabilité de ces jeunes personnes en transition vers la vie adulte. Pour ce faire, les auteurs s'appuient sur une pluralité de données, administratives et quantitatives, recueillies dans le cadre d'une recherche représentative longitudinale sur le devenir des jeunes personnes ayant été placées sous la protection de la jeunesse au Québec. Les résultats montrent ainsi comment l'étendue du réseau de soutien impacte le risque de judiciarisation dans le système de justice pénale dédié aux personnes adultes après les 18 ans. Les jeunes personnes disposant d'un réseau de soutien étendu sont ainsi moins à risque d'être judiciarisées dans le contexte de leur sortie de placement. À l'inverse, celles qui n'en disposent pas se trouvent exposées à une augmentation de leur risque d'être judiciarisées, ceci en fonction du nombre de changements de milieux de vie dont elles ont fait l'objet au fil de leur trajectoire de placement.

Enfin, l'analyse de la pratique pénale des juges, l'articulation entre handicap et traitement pénal, les rapports d'âge en contexte carcéral ou encore le rôle du réseau de soutien dans les parcours de judiciarisation sont autant d'objets qui permettent d'offrir une lecture globale et de rendre compte de la complexité des interventions et expériences tout au long des parcours juvéniles pénaux. Au-delà de leur intérêt scientifique pour la compréhension d'objets peu explorés, les connaissances développées constituent de précieux outils pour le personnel professionnel, actuel ou en formation, des systèmes de justice pénale dédiés aux personnes mineures et adultes. Les résultats présentés dans les articles permettent en effet de faire connaître les expériences et réalités des jeunes personnes judiciarisées au regard des milieux et leurs conditions de suivi pénal, tout en interrogeant les pratiques à privilégier en matière de placement, d'accompagnement et d'incarcération, ou encore les défis liés aux transitions institutionnelles et à la transition dans la vie adulte. Enfin, par leurs réflexions critiques autour des mécanismes qui sous-tendent la judiciarisation des jeunes dans les systèmes de justice pénale, ces articles contribuent au changement social. Non seulement, ils permettent d'informer et de sensibiliser le public en général et les milieux décisionnels sur les défis que rencontrent plusieurs catégories de jeunes personnes judiciarisées (en situation de handicap, incarcérées ou placées au niveau pénal ou en protection de la jeunesse) et les stratégies qu'elles mettent en place pour y faire face, mais ils soulèvent également la nécessité d'un changement à la fois de regard sur les jeunes judiciarisés, mais aussi des politiques pénales et sociales, qui reposent souvent sur des logiques répressives incompatibles avec l'insertion sociale de ces jeunes en transition vers l'âge adulte.

Bibliographie

- Abrams, L. S. et D. J. Terry (2017). *Everyday desistance. The transition to adulthood among formerly incarcerated youth*. New Brunswick, N. J. : Rutgers University Press.
- Bessin, M. (2009). Parcours de vie et temporalités biographiques : quelques éléments de problématique. *Informations sociales*, 156 (6), 12-21.

- Bugnon, G. (2017). Un contrôle pénal négociable. Conformité, résistance et négociation dans les mesures en milieu ouvert pour mineurs délinquants au Brésil. *Agora débats/jeunesses*, 77 (3), 80-92.
- Chéronnet, H. (2022). « *Carrières* » délinquantes et parcours de jeunes en institutions. Ministère de la Justice. <https://hal.univ-lille.fr/hal-03650517>
- Chui, W. H. et K. K.-Y. Cheng (2017). Perceptions of fairness and satisfaction in lawyer-client interactions among young offenders in Hong Kong. *Journal of Mixed Methods Research*, 11 (2), 266-285.
- Chouinard, R., et J. Martel (2020). La fabrication sous tension de rapports judiciaires : le cas de l'évaluation socio-pénale des mineurs, *Déviante et Société*, 44 (4), 561-596.
- Couronné, J. et F. Sarfati (2022). Introduction. De dispositif en dispositif, d'institution en institution, *Agora débats/jeunesses*, 91 (2), 54-64.
- Dirikx, A., D. Gelders et S. Parmentier (2012). Police-youth relationships: A qualitative analysis of Flemish adolescents' attitudes toward the police. *European Journal of Criminology*, 9 (2), 191-205.
- Dumollard, M. (2024). Sortir de la délinquance dans la transition vers l'âge adulte : les jeux de temporalité dans les parcours de jeunes judiciairisés au Québec. In H. Chéronnet, A. Fillod-Chabaud, A. Hirschelmann et T. Léonard (dir.), *Situations de délinquance, parcours, désistance* (p. 39-56). Paris : Presses universitaires de Rennes.
- Ertul, S., J.-P. Melchior et P. Warin (dir.) (2012). *Les parcours sociaux à l'épreuve des politiques publiques*. Paris : Presses universitaires de Rennes.
- Gaïa, A. (2019). L'art de la « débrouille » : des sorties de délinquance juvénile par intermittence. In A. Gaïa, X. de Larminat et V. Benazeth (dir.), *Comment sort-on de la délinquance?* (p. 75-92). Médecine & Hygiène.
- Galland, O. (2022). *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie adulte* (7^e éd.), Armand Colin.
- Guillaume, J.-F. (2009). Les parcours de vie, entre aspirations individuelles et contraintes structurelles. *Informations sociales*, 156 (6), 22-30.
- Livingstone, A.-M., M. Meudec et R. Harim (2021). Le profilage racial à Montréal, effets des politiques et des pratiques organisationnelles. *Nouvelles pratiques sociales*, 31 (2), 126-144.
- Longo, M. E. (2016). Les parcours de vie des jeunes comme des processus. *Les Cahiers Dynamiques*, 67 (1), 48-57.
- Massoglia, M. et C. Uggen (2010). Settling down and aging out: Toward an interactionist theory of desistance and the transition to adulthood. *American Journal of Sociology*, 116 (2), 543-582.
- Niang, A., R. Vargas Diaz, N. Brunelle, N. et M. Goyette (2023). La participation au processus judiciaire. Une exploration des perceptions des jeunes judiciairisés au Québec. *Criminologie*, 56 (1), 11-36.

- Peterson-Badali, M., S. Care et J. Broeking (2007). Young people's perceptions and experiences of the lawyer–client relationship. *Canadian Journal of Criminology & Criminal Justice*, 49 (3), 375-401.
- Saarikkomäki, E. (2016). Perceptions of procedural justice among young people: Narratives of fair treatment in young people's stories of police and security guard interventions. *British Journal of Criminology*, 56 (6), 1253-1271.
- Sallée, N. (2023). *Sous la réhabilitation, le contrôle. La justice des mineurs au XX^e siècle*. Presses universitaires du Québec.
- Teillet, G. (2020). Quand civil et pénal s'entremêlent. Des parcours judiciaires hybrides et discontinus de jeunes en France. *Tsantsa*, 25, 105-119.
- Van de Velde, C. (2015). *Sociologie des âges de la vie*. Armand Colin.
- Villeneuve, M.-P., I.F.-Dufour et D.Turcotte (2020). Désistement assisté: vecteur d'intégration sociocommunautaire pour des adolescents engagés dans une délinquance grave ou persistante, *Criminologie*, 53 (1), 225-252.